Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP

Synthèse des documents officiels

Serge LEVAUFRE CPAIEN Dakar

Bandeau orange

Contenu issu du guide « pour enseigner la lecture et l’écriture au CP »

Bandeau rouge

Contenu issu des documents EDUSCOL « 100% de réussite au CP »

Quelle méthode de lecture ?

Les supports d'apprentissage de la lecture

Partir du graphème et non du phonème

Beaucoup de manuels partent du phonème dont la correspondance graphémique est lue à l'intérieur d'un mot illustré par un dessin.
Par exemple, le phonème /p/ peut se lire dans les mots «panier », «pomme» ou «chapeau», écrits sous des dessins.
L'élève est amené à les deviner grâce aux dessins pour pouvoir entendre le phonème du jour dans le graphème contenu dans chaque mot. ***Cette situation est une incitation à entrer dans la «lecture» globale des mots en question.***
Partir du graphème pour, sans détour par le dessin, apprendre à lire les syllabes qui le combinent, donne à la ***syllabe sa valeur de clé universelle*** pour la lecture de tous les mots.

Ne pas proposer de mots contenant des syllabes non déchiffrables.

Augmenter le nombre et le tempo d'étude des graphèmes
(au moins 15 graphèmes en 2 mois soit environ 2 par semaine dès le début de l'année),

Ne pas proposer de textes trop peu déchiffrables
(cf plateforme Anagraph pour mesurer la déchiffrabilité d'un texte)

Principe de la déchiffrabilité totale

Le déchiffrage fluide, l'automatisation permettent d'accéder au sens
La démarche globale freine l'automatisation, la démarche syllabique la développe.

Pas de travail de compréhension avant la maîtrise du déchiffrage.

Apprentissage par les seules combinaisons syllabiques.

Comment choisir et analyser un manuel de lecture au CP

« Il convient de choisir le manuel de lecture au regard des recommandations qui font aujourd'hui consensus sur l'apprentissage de la lecture » :

- une étude des CGP les plus régulières et les plus fréquentes dès le début de l'année,
- Un tempo élevé : 14 ou 15 CGP pendant les 9 premières semaines
- des textes déchiffrables, une insistance sur la fluidité du décodage,
- un enrichissement du vocabulaire,
- des textes de plus en plus complexes et de genres diversifiés pour le travail de la compréhension,
- des tâches d'écriture et notamment des dictées menées parallèlement au travail sur la lecture,
- une initiation à l'orthographe grammaticale

Je lis, j'écris

L'étude du code doit être la composante dominante du manuel de lecture au CP.
Le contenu proposé doit garantir l'acquisition d'automatismes nécessaires à une maîtrise assurée du codage et du décodage par l'élève.

Pourquoi utiliser un manuel de lecture ?

31 % d'enseignants n'utilisent pas de manuel

Permet d'harmoniser les pratiques :

- entre plusieurs classes de CP, au sein du cycle.
- avec l'école maternelle :

Activités sur le code, programmation des phonèmes, codage et localisation des syllabes cibles, …

Outils communs à construire : affichages, cahiers de syllabes ou de sons, …

Support de suivi dans la famille.

Quelle place accorder au manuel dans l'enseignement de la lecture ?

le contenu proposé dans le manuel ne suffit pas à développer l'ensemble des compétences en lecture-écriture.

Assurer un équilibre entre les composantes essentielles de l'apprentissage de la lecture :

- la lecture et la compréhension de l'écrit,
- l'écriture
- l'étude de la langue

Activités de soutien à l'apprentissage du code

- les activités de production d'écrits (copie / écriture de mots, de phrases, de textes) ;
- les activités d'observation de la syntaxe et de la morphologie ;
- les activités de vocabulaire (familles de mots, mots de sens proche ou opposé) ;
- les activités de compréhension intégrant la dimension culturelle.

Quels outils associer au manuel de lecture ?

Ne pas utiliser de fichier élève.

Importance du cahier du jour :

- L'usage du cahier du jour est plus efficace pour travailler le lire-écrire que celui d'un cahier d'activités, appelé aussi fichier de l'élève.
- Les avantages :
    - ***la part d'écriture*** de l'élève y est généralement plus importante,
    - ***les modèles d'écriture en cursive*** sont tracés par le professeur,
    - le contenu est plus étroitement ***lié aux activités de la classe***.
    - Il est le support privilégié des activités ***d'écriture, de dictée et de copie*** qui vont, à ce stade, renforcer l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

Grille d'analyse des manuels de lecture

Des pratiques à remettre en question?

Les pratiques à abandonner

Ne pas introduire de mots outils : les mots outils n'ont que très peu d'intérêt dans la construction de phrases motivantes.

Ne pas faire mémoriser systématiquement les mots.

Le déchiffrage partiel : les recherches analogiques (reconnaitre une syllabe déjà rencontrée dans un mot saLAde comme dans lapin) provoquent des erreurs de lecture

La pêche aux mots », réalisée en questionnant les élèves sur ce qu'ils reconnaissent dans un texte de manière aléatoire, sans poser clairement le but de la tâche, qui est d'accéder au sens des mots et des phrases, ne peut pas être profitable. Il s'agit d'enseigner explicitement qu'il est nécessaire d'activer des stratégies d'identification des mots. Pas de devinettes.

Le contexte :Le contexte est mobilisé en permanence tout au long d'une lecture mais il le fait sur fond de déchiffrage de tous les mots dans l'ordre d'apparition qui suit la lecture.

Pas de reconnaissance globale.

Pas de recours au dessin,

Les syllabes-clés universelles permettent d'éviter le recours à ces pratiques.

Voie graphophonologique, voie orthographique[1]

L'identification des mots se fait par l'intermédiaire de deux voies qui n'activent pas les mêmes procédures :

- **la voie graphophonologique** permet d'obtenir la forme sonore du mot en reconstituant les correspondances graphèmes-phonèmes. Elle est utilisée lorsque le mot est inconnu ;
- **la voie orthographique** permet d'accéder directement à la représentation orthographique du mot qui a été mémorisée dans le lexique mental.

Ces deux voies se développent simultanément, mais, dans le début de l'apprentissage, c'est la **voie graphophonologique** qui prime. Elle nécessite un apprentissage explicite des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP). Consulter L'apprentissage des correspondances graphèmes<=>phonèmes – Guide pour construire ou choisir une progression.

Le développement de la **voie orthographique** se fait grâce à des activités de mémorisation conduites explicitement en classe, aboutissant à la constitution des représentations orthographiques des mots.

Les deux voies se développent grâce à des activités **en réception** (décodage) et **en production** (encodage).

En situation de réception (lecture)

Quels énoncés, quels points de vigilance concernant la démarche ?

Dans un premier temps, l'objectif à atteindre est la compréhension de la combinatoire. Il s'agit de focaliser l'attention des élèves sur le fonctionnement du code alphabétique. On proposera donc aux élèves en tout début d'année, en lien avec la progression d'étude des CGP, de **décoder des syllabes, des mots, des pseudo-mots**. Consulter des exemples de progression pour l'apprentissage des correspondances graphèmes <=> phonèmes.

Parallèlement, l'apprentissage **des mots-outils et des mots irréguliers** sera pris en charge par des activités de mémorisation. Il s'agira d'assurer un stockage de ces mots en mémoire pour un rappel par voie directe de la représentation orthographique. **Attention : la voie orthographique, parfois appelée voie directe, est bien activée grâce au code orthographique qui désigne la séquence exacte des lettres composant un mot et non pas par une image globale de mots qui aurait été mémorisée à la manière d'un dessin ou d'une image** (méthode globale ou idéo-visuelle). Il s'agit donc bien de faire mémoriser petit à petit des mots (en fonction d'une progression liée à la fréquence et à la difficulté), par des activités de copie active ou différée (consulter La copie, un outil au service de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe) ou par des activités d'encodage fréquentes. (Consulter Quelles exigences orthographiques dans les productions des élèves?).

Grâce à ce capital de CGP (voie graphophonologique) et de mots appris (voie orthographique), les élèves vont pouvoir décoder progressivement de courts textes composés de quelques phrases.

Points de vigilance pour enseigner plus explicitement le code alphabétique

La correspondance phonème-graphème : processus d'écriture :

- Ecoute d'un mot
- Découpage en syllabe
- Repérage des phonèmes et retranscription en graphèmes

La correspondance graphème – phonème : processus de lecture

- Apprentissage de l'alphabet (nom des lettres) ;
- Distinction entre le nom de la lettre et le son qu'elle produit (« Comment chante-t-elle ? ») : la lettre F a pour nom F et fait le son [f]. Pour apprendre à lire, l'enseignant doit, donc, distinguer le nom de la lettre du son qu'elle produit.
- Apprentissage systématique des sons des consonnes.

Points de vigilance :

- Pour épeler un mot, l'enseignant utilisera le nom des lettres.
- L'enseignant veillera à ne pas intercaler un « et » entre les deux phonèmes : [f] et [a], afin que l'enfant distingue correctement les deux phonèmes pour mieux les associer.

Du principe alphabétique de la langue à la prise en compte de l'orthographe

L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes<=>phonèmes va leur permettre **dans un premier temps de décoder et d'encoder des mots en respectant les régularités de ces correspondances.**

Cependant, en français, **la prise en compte des CGP ne suffit pas à orthographier les mots**, d'autres contraintes interviennent : doublement des consonnes, lettres muettes, morphèmes.

Il est donc nécessaire de recourir à la mémorisation de groupes de lettres et de mots.

Les principes directeurs

Identifier les graphèmes et leur prononciation.

Ne pas confronter les élèves aux graphèmes non étudiés.

Lire à voix haute

Importance de l’écriture

Proposer des phrases résistantes et déchiffrables à 100%

Quels temps pour apprendre ?

Du temps pour apprendre

Les élèves fragiles ne disposent pas assez de temps pour l'étude du code : 20h/an soit 7 min par jour.

L'apprentissage de la lecture/écriture n'a pas à s'étaler sur tout un cycle.

Prendre en compte les temps de concentration des élèves pour l'apprentissage du code

Solliciter les élèves sur des temps courts mais à un rythme très élevé : 10 min 3 à 4 fois par jour

Alterner les temps de découverte, d'entraînement, de jeu, de repos.

Septembre/Octobre: 4 séances de 10 min par jour

Novembre, décembre: 3 séances de 15 min par jour

A partir de janvier : 2 séances de 30 min par jour

Donner du rythme à la séance

On peut proposer des séances de 45 min mais en alternant les différentes phases

Les phases d'apprentissage	
Découverte et recherche	
Situation de recherche Synthèse des résultats Institutionnalisation Elaboration de la trace	Zone de vigilance élevée
Appropriation et consolidation	
Entraînement Correction Analyse des erreurs	Zone de vigilance faible
Evaluation et réinvestissement	
Remédiation	Zone de vigilance élevée

Un emploi du temps évolutif

1er trimestre CP

Horaire	Durée	Activité principale
9h00-9h10	10'	Rituels et régulation de la vie de classe avec appui sur le lire, écrire, compter (compréhension à partir d'une lecture faite par l'enseignant, écrire la date en nommant et/ou « phonémisant » les lettres...) en tant que séance d'apprentissages.
9h10-9h20	10'	Calcul mental
9h20-10h10	50'	Conscience phonémique Principe alphabétique Ecriture – Encodage - en lien avec l'étude du phonème en cours en cours Lecture à voix haute de syllabes
10h10-10h30	20'	Vocabulaire – tri et mémorisation de mots (à l'oral ou à l'écrit) contextualisés
10h30-10h45	15'	PAUSE
10h45-11h10	25'	Mathématiques : résolution de problèmes en lien avec les apprentissages en cours sur les nombres et les opérations
11h10-11h30	20'	Mathématiques : nombre et calcul, en deux groupes qui alternent
11h30-11h45	15'	Conscience phonémique Principe alphabétique reprise pour automatisation des travaux du début de matinée
11h45-12h00	15'	Compréhension d'une lecture longue faite par l'enseignant
12h00-13h30	1h30	PAUSE et REPAS
13h30-14h00	30'	EPS
14h00-14h20	20'	Ecriture de syllabes, de mots – Encodage - en lien avec l'étude du phonème en cours en cours Lecture à voix haute de syllabes
14h20-14h40	20'	Lecture - Comprendre le fonctionnement de la langue – Texte, lecture, repérages, réinvestissements
14h40-15h10	30'	Enseignement moral et civique
15h10-15h20	10'	RÉCRÉATION
15h20-15h50	30'	Questionner le monde - Langue vivante – Arts plastiques – par alternance
15h50-16h00	10'	Principe alphabétique reprise pour automatisation des travaux du début de matinée
16h00-16h30	30'	Conscience phonémique

Les axes prioritaires de la lecture en début de CP :

- Conscience phonémique
- Principe alphabétique
- Ecriture – Encodage
- Lecture à voix haute de syllabes, mots

2ème/3ème trimestre CP

Horaire	Durée	Activité principale
9h00-9h10	10'	Principe alphabétique(différencier en fonction des besoins des élèves)/ Orthographe(mémorisation)/calcul mental / Orthographe Alterner chaque jour de la semaine
9h10-10h10	60'	Ecriture copie Vocabulaire Ecriture de phrases, de courts textes (cohérents avec une orthographe correcte) – travail de production Compréhension de phrases, de courts textes
10h10-10h30	20'	Vocabulaire
10h30-10h45	15'	PAUSE
10h45-11h10	25'	Mathématiques : résolution de problèmes en lien avec les apprentissages en cours sur les nombres et les opérations
11h10-11h30	20'	Mathématiques : nombre et calcul, en deux groupes qui alternent
11h30-12h00	30'	Lecture à voix haute de phrases, textes (travail sur la fluidité) Compréhension de phrases, de textes (analyse et classement)
12h00-13h30	1h30	PAUSE
13h30-14h00	30'	EPS
14h00-14h20	20'	Ecriture de phrases, de courts textes (copie)
14h20-14h40	20'	Compréhension de phrases, de textes (analyse et classement)
14h40-15h10	30'	Enseignement moral et civique
15h10-15h20	10'	RÉCRÉATION
15h20-15h50	30'	Questionner le monde - Langue vivante – Arts plastiques – par alternance – possibilité d'annualisation
15h50-16h30	40'	Orthographe

Les axes prioritaires de la lecture en fin de CP :

Compréhension

Vocabulaire

Ecriture de phrases, de courts textes

Orthographe

Progression et programmation (voir programmation proposée)

Partir des graphèmes vers les phonèmes, du plus simple au plus complexe.

Tous les graphèmes devront avoir été étudiés en fin de CP.

Prévoir des périodes de révision.

Comment enseigner la compréhension ?

Enseigner explicitement la compréhension

A partir de textes lus à haute voix, avec une approche pédagogique explicite :

- la révision journalière : la leçon commence par cinq à huit minutes de rappel de notions vues précédemment sous la forme d'un rappel de récit, de la restitution des informations importantes, d'un tour de cercle pour raconter un épisode de l'histoire, d'un rappel d'histoire déjà lue, etc. ;

- la présentation du nouveau matériel : présenter le nouvel épisode de lecture, le nouveau texte, installer son univers, expliquer certains mots si nécessaire, dire que l'on va se poser des questions sur ce qu'on va lire, évoquer une représentation mentale à faire;

- la pratique guidée : poser des questions ciblées, poser des questions inférentielles, rendre explicite une information implicite, inciter l'élève à expliquer comment il s'y prend pour répondre aux questions, faire décrire et commenter une illustration, etc.;

- les corrections : corriger immédiatement les incompréhensions des élèves, réexpliquer et reformuler, penser à haute voix pour mettre en évidence les informations et leurs liens de causalité, débattre ou négocier une interprétation;

- le travail individuel : activités écrites afin que l'élève affine sa compréhension;

- des révisions systématiques, hebdomadaires et mensuelles : réactiver ce qui a été appris et favoriser l'automatisation des démarches d'un lecteur expert.

La compréhension

Les élèves seront amenés très régulièrement, au fil du décodage, à reformuler dans leurs propres mots le sens de ce qu'ils viennent de décoder.

Ces stratégies d'élaboration du sens sont à entraîner et à automatiser par une pratique fréquente des reformulations et des rappels de récit.

Comment différencier?

Mauvaise gestion de la différenciation

Les dispositifs de soutien ou d'accompagnement sur temps scolaire ont un impact très limité :

- Ciblage insuffisant des interventions

- Interventions trop tardives

CYCLE 2 I FRANÇAIS

Penser à la différenciation pédagogique

Proposer aux élèves une diversité de référentiels (visuel, auditif, kinesthésique...) pour favoriser la mémorisation des correspondances graphèmes-phonèmes, en tenant compte des formes d'intelligences présentes dans la classe :

- **auditifs** : le phonème associé au mot référent (*le [a] de « papa »*) ;
- **visuels** : le dessin du mot référent, la graphie du mot, la photo du geste Borel-Maisonny[8], les figurines Alphas[9], ...
- **kinesthésiques** : la gestuelle associée à un son de la méthode Borel-Maisonny, ...

Utiliser des moyens mnémotechniques divers comme, par exemple, « le O et le U qui se rencontrent dans la forêt et font [uuuuu] parce qu'ils ont peur en rencontrant le LOUP », ...

Quel est le rôle de l’écriture dans l’apprentissage de la lecture ?

Apprendre le geste de l'écriture

Il améliore l'apprentissage de la lecture : sens de la lecture, déchiffrage, différenciation des lettres miroirs

2 séances quotidiennes + 1 dictée (entre 10 à 20 min)

L'écriture cursive des majuscules peut être abordée au CP.

Activité non autonome.

Rôle de l'écriture dans l'apprentissage de la CGP et de l'orthographe

Chaque graphème doit être écrit, copié, dicté : aide à la mémorisation

Les activités quotidiennes de copie et de dictée permettent de mémoriser l'orthographe des mots.

Quels enseignements conduire en parallèle pour soutenir les apprentissages

Etude de la langue

Première observation du fonctionnement de la langue : la mémoire orthographique des mots est mobilisée.

Influence forte des connaissances morpho-syntaxiques sur l'apprentissage de la lecture.

Manipulation et mémorisation des formes orthographiques.

Favoriser l'acquisition des bases orthographiques : compréhension et mémorisation des régularités, comparaison oral/écrit.

Mémoriser l'image orthographique des mots.

Enseigner la morphologie dérivationnelle et flexionnelle pour mieux comprendre et mieux écrire : Si les élèves n'utilisent que le décodage, ils écrivent phonétiquement.

Développer le vocabulaire.

Comment aménager la classe ?

Un aménagement modulaire et flexible:

- *Favoriser l'activité autonome des élèves*
- *Mettre en place des « coins » évolutifs : Regroupement, écriture, graphisme, sciences, écoute, bibliothèque de classe, …*
- *« L'agencement traditionnel doit être interrogé »*

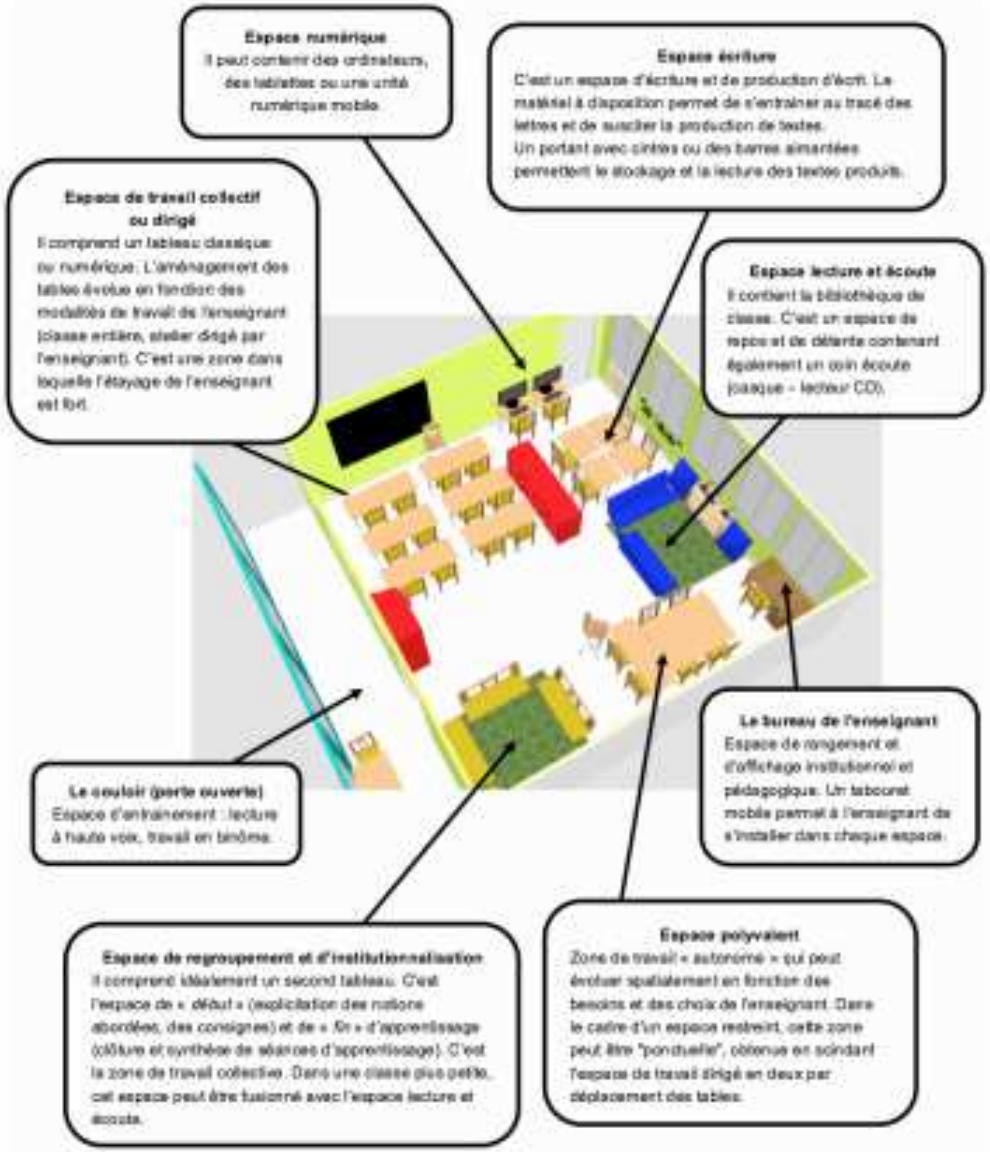

Espaces, affichages et modalités de travail

ESPACES		MODALITÉS DE TRAVAIL POSSIBLES	TYPES D'AFFICHAGES
Espace regroupement et institutionnalisation		Le travail s'y effectue collectivement. C'est un lieu propice aux interactions langagières entre l'enseignant et les élèves et aux productions orales (exposés, récits, débats, poésie...).	Affichages organisationnels (emploi du temps journalier et/ou hebdomadaire, élaborés avec les élèves, groupes de travail, fiche de suivi d'ateliers, responsabilités...) et affichages liés aux rituels de la classe.
Espace de travail collectif ou dirigé		C'est l'espace de découverte collective des correspondances graphophonémiques, des textes de lecture... Il est également aménageable pour des activités en ½ classe (groupes homogènes, hétérogènes, affines, de besoins...). Les interactions entre pairs sont favorisées.	Affichages pédagogiques incontournables (alphabet, mots-repères, verbes de consignes...) ou évolutifs en lien avec les notions spécifiquement travaillées, les projets de classe dans différents enseignements.

Espace numérique		Travail individuel, en binômes, pour utiliser un logiciel, consulter le blog de l'école... C'est un espace propice à la mise en place d'un tutorat. La proximité avec l'espace écriture favorise la saisie des textes produits. La mobilité d'éventuelles tablettes permet une utilisation dans tous les espaces.	Affichages organisationnels (mot de passe, procédures d'utilisation) et pédagogiques (utilisation du traitement de texte ou des logiciels de la classe).
Espace écriture		Espace d'écriture individuelle ou de productions à plusieurs. La constitution de groupes évolue au cours de l'année. La coopération est développée.	Affichage des textes de référence pour la production d'écrit, des textes réalisés en dictée à l'adulte et des productions d'élèves terminées et/ou en cours de réalisation. Ces affiches sont fixées à des cintres, rangés sur un portant mobile, à disposition de tous. Une piste graphique peut être installée afin d'améliorer les compétences en graphisme et écriture.

ESPACES		MODALITÉS DE TRAVAIL POSSIBLES	TYPES D'AFFICHAGES
Espace lecture et écoute		C'est un lieu calme, à faible effectif mais qui peut accueillir le collectif pour une lecture à haute voix par le maître.	Affichage des règles spécifiques à l'utilisation du matériel, des couvertures des albums et documentaires étudiés, des outils construits en lecture, des poésies étudiées...
Espace polyvalent		C'est prioritairement un espace de travail en autonomie permettant des travaux de groupe ou des activités individuelles. La manipulation et l'étayage sont privilégiés pour les élèves les plus fragiles.	Affichages évolutifs en lien avec les notions spécifiquement travaillées, les projets de classe dans différentes disciplines. Une horloge fixée au mur permet aux élèves d'identifier les différents temps de travail.
Le couloir		Travail individuel ou en binôme pour des lectures à haute voix, des récitations de poésie.	Affichages à visée communicationnelle : productions d'élèves, comptes-rendus, annonces de sorties...
Le bureau de l'enseignant			Affichages réglementaires (liste d'élèves, emploi du temps, consignes d'évacuation, PPMS...) et pédagogiques (progressions, programmations...).

Synthèse

Utiliser une méthode de lecture

- choisir un manuel commun
- de façon concertée
- Mise en œuvre harmonisée

Adapter la méthode

Revoir la programmation de la méthode :

- *Revoir la progression des graphèmes*
- *Respecter un tempo rapide*
- *Réorganiser l'organisation des séances de lecture-découverte*

Réécrire les textes référents:

- *Proposer une déchiffrabilité très élevée (cf plateforme Anagraph)*
- *Différencier les textes en fonction des besoins des élèves (même objectif, voies différentes)*

Le travail sur le code doit être prépondérant :

- *Séances courtes mais très régulières (jusqu'à 4 séances de 10min / jour)*
- *Du graphème au phonèmes*
- *Progression rapide et cohérente (cf doc EDUSCOL)*

L'automatisation du code est un objectif essentiel du début d'année.

Les outils des élèves

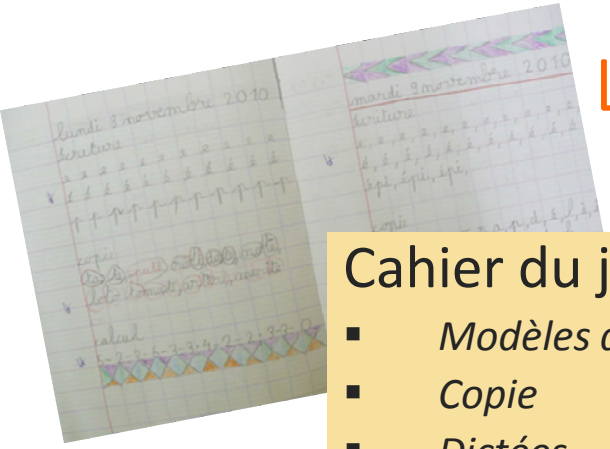

Cahier du jour :

- *Modèles d'écriture*
- *Copie*
- *Dictées*
- *Réglures évolutives*

Cahier de lectures

- *Textes référents différenciés, fortement déchiffrables*
- *Lectures hors méthode*
- *Différents types de textes*

Cahier de collections

(cahier de sons)

- *Fiches-graphèmes à différents niveaux de lecture*
- *Etude de la langue : synthèses des découvertes, fabriques de phrases, …*
- *Listes de vocabulaire : lexique, mots-outils*

Cahier d'écrivain

- *Phrase du jour*
- *Jogging d'écriture*
- *Le mot de la semaine*
- *Phrase écrite à partir de la fabrique*
- *…*

Pas de fichier d'activité

(non adaptable, obligation de tout faire, …)

Ecrire 2 fois par jour

2 graphèmes par semaine

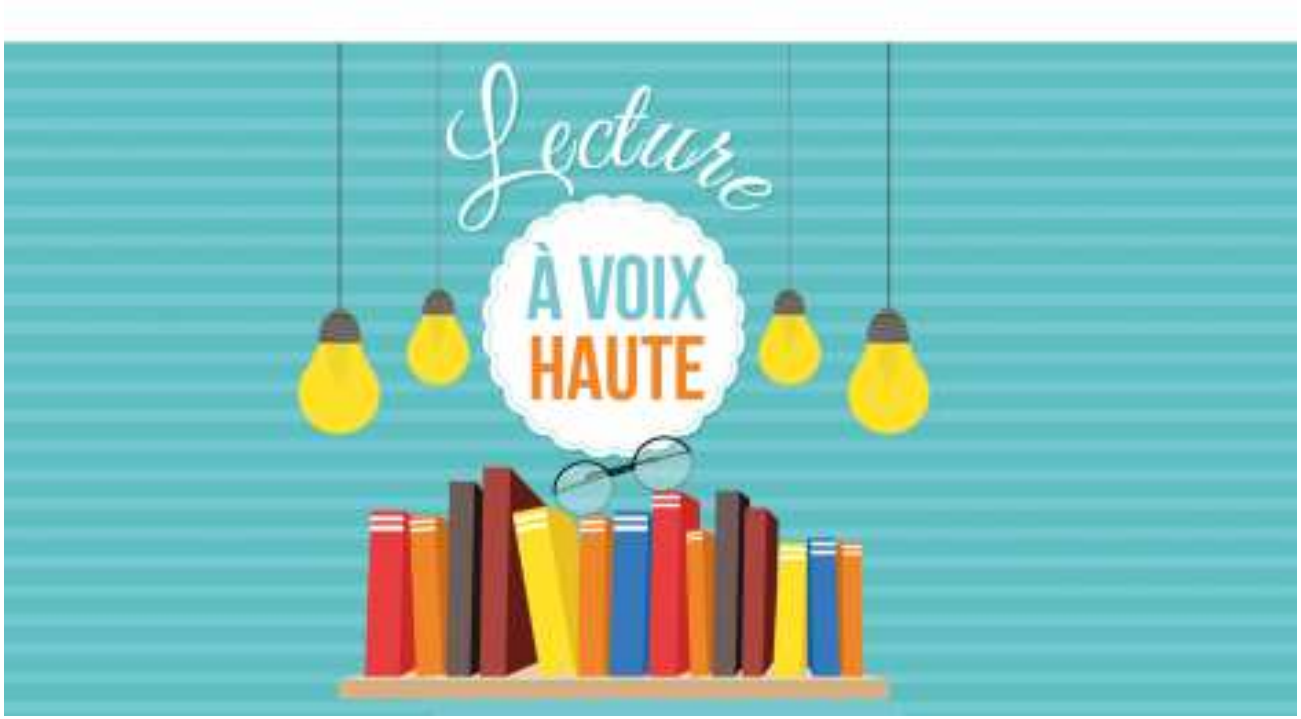

- Lecture par petits groupes
- Mise en voix de textes
- Restitution de récit

Emploi du temps flexible

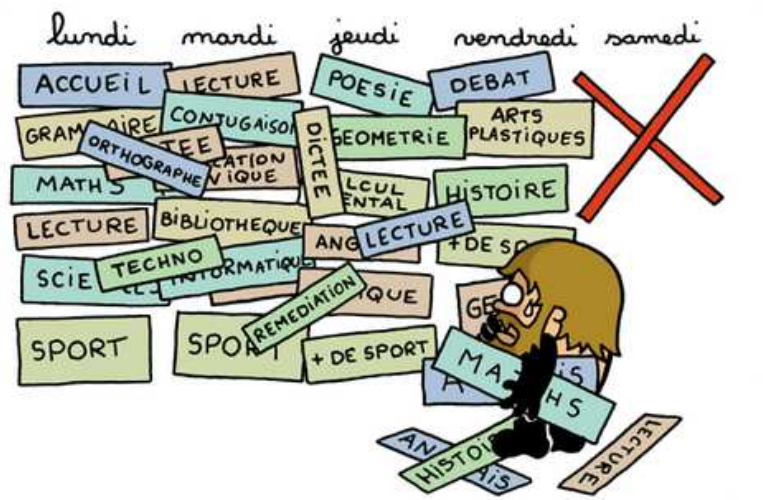

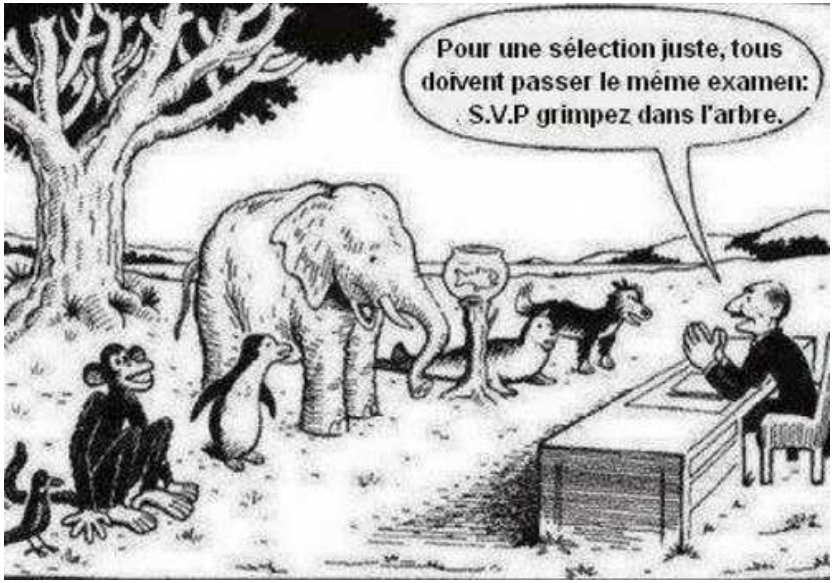

Différenciation pédagogique